

## La FREDON combat la tristeza

Avec des missions inscrites au Code Rural (L. 252-1 à 252-5) lui attribuant un rôle dans la gestion des luttes collectives contre les fléaux des cultures, la FREDON (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles) a pour objectifs de mettre ses expériences et ses compétences dans le domaine de la protection des cultures au service des agriculteurs, et de coordonner les actions des groupements de défense contre les organismes nuisibles.

La FREDON Martinique, syndicat professionnel au service des agriculteurs et amateurs de jardin, gère depuis 2011 le site de Rivière Lézarde situé sur la commune de Saint-Joseph.

### Attention aux pépins ; filière en danger !

La filière de production d'agrumes est confrontée à des risques d'extension de maladies émergentes ou de ravageurs.

Face à de tels risques, la plantation d'arbres sains est devenue une nécessité absolue à laquelle seule peut répondre la mise en place de programmes de production d'agrumes à partir de matériel végétal certifié.

Depuis 1988, le CIRAD a réalisé à la Martinique une évaluation sur une centaine de variétés d'agrumes les plus consommés.

Sur les 117 variétés évaluées, celles étant les plus adaptées aux conditions climatiques et aux habitudes locales de consommation ont été choisies afin d'être multipliées en pépinière et plantées en vergers.

Du fait de la spécificité de ces cultures, le CIRAD a transféré à la FREDON en octobre 2011 le site de Rivière Lézarde, qui est composé à la fois de différentes collections fruitières et d'un conservatoire des variétés d'agrumes (parc à bois).

Ainsi, une quarantaine de variétés est conservée en parc à bois sous abris anti-insectes, indispensable du fait de la présence d'une maladie à virus transmise par un puceron: la Tristeza ; et du risque de maladies émergentes dans la Caraïbe tel que le «Greening».

### Un zeste d'accompagnement

La FREDON souhaite conserver un patrimoine fruitier, améliorer l'état sanitaire des agrumes grâce à la certification des pépinières mais aussi à la mise à disposition d'un matériel de base sain (le greffon).

Aussi, son projet global s'articule en quatre volets :

1. La reprise de l'activité proposant du matériel végétal sain de qualité destiné à l'arboriculture fruitière ;
2. La mise en place d'une station expérimentale en arboriculture fruitière ;
3. La création d'un site pédagogique et de découverte ;
4. L'établissement d'un lieu de formation et d'échanges techniques.

Le projet fait d'ailleurs l'objet d'un accompagnement spécifique dans le cadre de la mesure du programme LEADER de mise en valeur du patrimoine naturel pour l'aménagement et l'installation de serres, l'achat de fournitures agricoles, la réalisation d'analyses en laboratoire et la sécurisation du site. Il a été financé à hauteur de 15% par le Conseil régional et à 85% par le FEADER pour un coût total du projet s'élevant à 84 707€.





## Guadeloupe à tribord !

Par décret du 1er octobre 2012, le Port Autonome de Guadeloupe est devenu le Grand Port Maritime de la Guadeloupe nommé Guadeloupe Port Caraïbes (GPC). Attentif aux évolutions du marché GPC dessine de nombreux projets à l'horizon 2020 ; encourager l'essor du nautisme en Guadeloupe, est l'un d'entre eux.

### Développer le nautisme

Guadeloupe Port Caraïbes s'est engagé dans la réalisation d'équipements visant à développer l'activité nautisme en collaboration avec les acteurs locaux concernés. Cinq projets ont alors émergés.

Leur variété contribue à l'essor de l'activité nautisme guadeloupéenne et participe activement au développement touristique de l'île soutenant une filière encore balbutiante localement mais fortement génératrice d'emplois.

### Les 5 clés du nautisme guadeloupéen

#### 1. Aménagement du quartier du port de plaisance de Bas-du-Fort

La mise en concession du port de plaisance de Bas-du-Fort s'accompagne d'un projet d'aménagement du quartier du Blanchard, porte d'accès au port de plaisance. Le développement de l'activité de plaisance avec des clientèles ayant un certain niveau d'exigence implique de sécuriser ce quartier et de le rendre plus attractif.

GPC s'implique dans une maîtrise d'ouvrage groupée pour co-piloter les études et travaux indispensables au renouveau de l'image du port de plaisance.

#### 2. Base de réparation pour grands yachts à Pointe-à-Pitre

Au cœur de la Caraïbe, GPC a souhaité développer une base de réparation des grands yachts en Guadeloupe, au sein de ses installations portuaires.

Les infrastructures performantes, l'outillage adapté et immédiatement disponible à Pointe-à-Pitre permettront d'accompagner le décollage de cette activité prometteuse.

#### 3. Création d'un Pôle Nautique à Port-Louis

Encouragé par la Préfecture et la Commune, le projet vise à étudier l'intérêt et la faisabilité d'un pôle nautique sous maîtrise d'ouvrage de GPC.

A ce jour, 150 places sont disponibles pour les bateaux de plaisance. Aménagé, le port pourrait accueillir 500 bateaux. Cet équipement devrait être constitué des activités suivantes : pêche, plaisance, stockage à sec, réparation premier niveau, activités touristiques et commerciales.

#### 4. Création d'une marina dans le secteur de la Pointe-à-Donne

Dans la zone de Jarry Baie-Mahault, cette Marina pourrait accueillir jusqu'à 300 places de bateaux avec les services appropriés et des activités d'animation et de commerce.

#### 5. Projet de Morne-à-Savon

Dans une démarche d'urbanisme durable, GPC propose de réaliser sur ce secteur de son Domaine Industriel et Commercial (DIC), différents équipements répondant aux potentiels d'activités nautiques du site :

- une zone pour la mise à l'eau de jets skis et d'embarcations légères ;
- une zone comprenant une cale de mise à l'eau et une plateforme de stockage de bateaux et d'entretien léger ;
- la réalisation d'un espace public paysagé.

Plus de renseignements sur :

[www.guadeloupe-portcaraibes.com](http://www.guadeloupe-portcaraibes.com)

Publication de la CACEM : Immeuble Les Cascades III - Place François Mitterrand - BP 407 - 97200 FORT DE FRANCE  
Directeur de publication : Fred VIELET, Directeur Général des Services  
Rédaction : DGA4/Dir. DEV.ECO/Observatoire économique et Promotion du territoire  
Conception graphique : Service Communication CACEM  
Impression : IPNS (Service Communication) - 50 exemplaires - Octobre 2014  
Diffusion : Services internes CACEM - Octobre 2014  
N° ISSN : En cours